



EXTRAIT DE PÉTITION (Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 265 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la protection de l'eau et des sols est une responsabilité autant individuelle que collective;

CONSIDÉRANT QUE le système actuel de gestion des déjections humaines basé sur les toilettes à chasse d'eau est très coûteux et a des conséquences très néfastes sur nos ressources vitales: l'eau et les sols;

CONSIDÉRANT QUE le compostage à la source des déjections humaines génère un terreau précieux pour la conservation et la fertilité des sols;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de toilettes à chasse d'eau dilapide 30 % de l'eau potable consommée par les ménages;

CONSIDÉRANT QUE l'utilisation de toilettes à chasse d'eau est une habitude, pas une nécessité sanitaire, économique ou environnementale;

CONSIDÉRANT QUE, pour les résidences non raccordées à un système d'égout, les toilettes sans eau (cabinet à terreau) ne sont autorisées que comme option de dernier recours;

CONSIDÉRANT QUE, au Québec, les obstacles majeurs à l'innovation et au développement en matière d'assainissement durable grâce aux toilettes sans eau sont essentiellement psychologiques et réglementaires;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre toutes les mesures nécessaires, en cohérence avec ses principes et ses engagements pour le développement durable, pour favoriser la gestion plus responsable, plus durable et moins coûteuse des déjections humaines par l'utilisation des toilettes sans eau.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Michel Matte, député de Portneuf

Date de signature de l'extrait